

*Questions orales*

[Traduction]

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, le Comité de gestion des approvisionnements de lait s'est réuni hier à Ottawa. Les deux associations laitières du Québec, les producteurs de lait nature et le groupe du lait de transformation, y étaient représentées par MM. Mailloux et St-Martin. Ce matin encore, j'ai rencontré à Montréal les représentants de l'UPA qui m'ont saisi du problème de la distribution des quotas dans la province. La Coopérative fédérée et l'UPA ont présenté un mémoire conjoint aux membres du cabinet présents. Nous avons discuté longuement avec eux. Ceux que nous avons rencontrés aujourd'hui sont responsables de la distribution de quotas dans la province. Ils ont admis avoir certains problèmes et le Comité de gestion des approvisionnements de lait a promis de trouver, d'ici deux semaines, ce qu'il espère être la solution à ce problème. Il me soumettra un rapport à ce moment-là. Contrairement à ce que beaucoup s'imaginent, le ministre de l'Agriculture ne dispose pas de tous les pouvoirs. Les organisations agricoles et les offices de commercialisation provinciaux supervisent la distribution des quotas aux cultivateurs. Le comité espère trouver une solution d'ici une semaine ou deux qu'il soumettra alors à la Commission canadienne du lait.

[Français]

**M. La Salle:** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. Je suis fort intéressé à entendre le ministre parler des rencontres et des discussions qu'il a eues. Étant donné les circonstances, le ministre comprendra que plusieurs producteurs de lait s'inquiètent énormément et nous demandent à nous, députés, ce qui va leur arriver. Le ministre peut-il tout au moins assurer la Chambre qu'il est disposé à collaborer à l'étude de toute proposition raisonnable et acceptable qui serait faite par la Fédération des producteurs?

[Traduction]

**M. Whelan:** Même le député reconnaîtra certainement que le ministre actuel de l'Agriculture est probablement l'un des plus raisonnables que le Canada ait jamais eus.

Des voix: Oh, oh!

**M. Whelan:** Je suis prêt à accepter toute proposition raisonnable que feront les producteurs. Je pense avoir été très généreux et je ne crois pas qu'on puisse dire que j'ai été conservateur vis-à-vis des producteurs laitiers. On pourrait même dire que j'ai été très libéral à leur égard.

Des voix: Oh!

**M. Whelan:** Il suffit de consulter les dossiers pour se rendre compte de tout l'argent que nous avons affecté au programme afin de garantir un bon milieu de travail et un revenu suffisant aux producteurs. Ceux-ci, cependant, ont certaines responsabilités relativement à l'administration des contingents. Ils doi-

[M. La Salle.]

vent administrer la part du contingent national qui leur est attribuée. Je sais qu'environ 90 p. 100 des producteurs laitiers du Canada n'ont aucun problème . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La parole est au député de Grenville-Carleton.

\* \* \*

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

## CHÔMAGE—LA POSSIBILITÉ D'UNE DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE AU SUJET D'UN PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOIS

**M. Walter Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au vice-premier ministre. En répondant à une question du député de Saint-Jean-Est, le ministre a déclaré que le premier ministre ne s'était pas engagé à faire une déclaration à la Chambre demain et qu'il n'en avait d'ailleurs pas l'intention. J'aimerais donc demander si le premier ministre a l'intention de faire une déclaration demain, lors d'une conférence de presse à l'extérieur de la Chambre, au sujet d'un programme de création d'emplois, comme la presse l'a annoncé aujourd'hui?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre):** Il est possible que le premier ministre rencontre la presse demain, mais ce n'est pas la question que m'a posée le député de Saint-Jean-Est. Cependant, je peux affirmer que le premier ministre ne fera pas de déclaration à la Chambre ni ailleurs demain au sujet d'un programme de création d'emplois.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Le premier ministre a-t-il l'intention de faire une déclaration à l'extérieur de la Chambre demain au sujet d'un programme quelconque concernant l'économie du Canada? Si la réponse est oui, je demande au vice-premier ministre de signaler au premier ministre . . .

Des voix: Oh!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** . . . que, comme nos délibérations sont télévisées, les députés d'en face ayant insisté pour qu'elles le soient, le premier ministre devrait faire sa déclaration à la Chambre, sinon, les Canadiens le jugeront en conséquence.

Des voix: Bravo!

\* \* \*

## LE CODE CRIMINEL

## LES MOTIFS DU RETARD À LA MISE EN VIGUEUR DES DISPOSITIONS SUR LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

**L'hon. Stanley Haidasz (Parkdale):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice. Compte tenu de la fréquence des cas de prise d'otages et autres actes de violence à main armée je voudrais demander au ministre ce qui l'empêche de faire appliquer les lois sur le contrôle des armes à feu adoptées à la dernière session?